



ÉTABLISSEMENT

ANTIN RÉSIDENCES (75)

59 rue de Provence

75009 Paris

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Antin Résidences (75).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Accord-cadre à bons de commande portant sur l'entretien de la robinetterie du parc d'Antin résidences et de CPH Arcade Vyv.

Description: Accord-cadre à bons de commande portant sur l'entretien de la robinetterie du parc d'Antin résidences et de CPH Arcade Vyv

Identifiant interne: 2025_ENT_003.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 50513000. 50510000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FR101.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 2280000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 360000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires du marché: Règle d'attribution des lots : En application de l'article R.2113-1 du Code de la Commande Publique, un candidat pourra soumissionner à tous les lots mais il ne peut être attributaire que de 2 lots au maximum. Si un candidat est mieux disant dans plus de 2 lots, il se verra attribuer les deux lots qui se suivent dans l'ordre. Par exemple, si le candidat est mieux disant sur les 3 lots, il se verra attribuer les lots 1 et 2. Toutefois, dans le cas où il n'y a pas suffisamment d'offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déroger aux règles de limitation d'attribution des lots.

Variante obligatoire et variante libre : La présente consultation ne comporte aucune variante obligatoire et les variantes libres ne sont pas autorisées. Tranche: Le marché n'est pas scindé en tranches. Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

Chaque lot du marché comporte deux PSE concernant la maintenance des vannes. - PSE 1 : Maintenance préventive des vannes des réseaux eau froide en parties communes : il sera mis en place par le Titulaire une campagne de vérification et remplacement éventuel des vannes d'arrêt du réseau eau froide situées en partie commune une fois pour toute la durée du marché. - PSE 2 : Maintenance préventive des vannes des réseaux eau froide en parties communes : il sera mis en place par le Titulaire une campagne de vérification et remplacement éventuel des vannes d'arrêt du réseau eau froide EF situées en partie commune une fois par an pendant la durée du marché. Le détail des prestations attendues sont indiqués au CCP..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: Règle d'attribution des lots : En application de l'article R.2113-1 du Code de la Commande Publique, un candidat pourra soumissionner à tous les lots mais il ne peut être attributaire que de 2 lots au maximum. Si un candidat est mieux disant dans plus de 2 lots, il se verra attribuer les deux lots qui se suivent dans l'ordre. Par exemple, si le candidat est mieux disant sur les 3 lots, il se verra attribuer les lots 1 et 2. Toutefois, dans le cas où il n'y a pas suffisamment d'offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déroger aux règles de limitation d'attribution des lots.

Variante obligatoire et variante libre : La présente consultation ne comporte aucune variante obligatoire et les variantes libres ne sont pas autorisées. Tranche: Le marché n'est pas scindé en tranches. Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

Chaque lot du marché comporte deux PSE concernant la maintenance des vannes. - PSE 1 : Maintenance préventive des vannes des réseaux eau froide en parties communes : il sera mis en place par le Titulaire une campagne de vérification et

remplacement éventuel des vannes d'arrêt du réseau eau froide situées en partie commune une fois pour toute la durée du marché. - PSE 2 : Maintenance préventive des vannes des réseaux eau froide en parties communes : il sera mis en place par le Titulaire une campagne de vérification et remplacement éventuel des vannes d'arrêt du réseau eau froide EF situées en partie commune une fois par an pendant la durée du marché. Le détail des prestations attendues sont indiqués au CCP..

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2025_ENT_003_Lot1.

Titre: Direction territoriale Ouest (Yvelines (78), Essonne (91) et Hauts-de-Seine (92)).

Description: Accord-cadre à bons de commande portant sur l'entretien de la robinetterie du parc d'Antin résidences et de CPH Arcade Vyv.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50513000. 50510000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: Les prestations sont à réaliser sur le patrimoine situé dans les départements Yvelines (78), Essonne (91) et Hauts-de-Seine (92).

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent marché est conclu pour une période de 12 mois. Il prend effet à compter du 1er janvier 2026 ou à compter de sa notification au Titulaire, dans le cas où celle-ci serait postérieure au 1er janvier 2026. Dans le cas où le marché est notifié à une date postérieure au 1er janvier 2026, la première période sera comptée à partir de la date de notification pour se terminer au 31 décembre 2026. Le marché est reconductible pour une période d'un an (3) trois fois maximum par tacite reconduction à partir du 1er janvier 2027 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2029, soit pour une durée maximale de quatre (4) ans. L'acheteur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de trois (3) mois avant la fin de celle-ci sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucune indemnité..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 840000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 120000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Se référer au règlement de consultation. Le candidat ou le groupement devra avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel minimal de 500 000 € sur les trois dernières années..

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Se référer au règlement de consultation.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Se référer au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au règlement de consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.
URL : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 07/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui traite les offres : ANTIN RÉSIDENCES (75)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2025_ENT_003_Lot2.

Titre: Direction territoriale Nord (Seine-Saint-Denis (93), Val d'Oise (95) et Oise (60).

Description: Accord-cadre à bons de commande portant sur l'entretien de la robinetterie du parc d'Antin résidences et de CPH Arcade Vv.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50513000. 50510000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: Les prestations sont à réaliser sur le patrimoine situé dans les départements (Seine-Saint-Denis (93), Val d'Oise (95) et Oise (60)).

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent marché est conclu pour une période de 12 mois. Il prend effet à compter du 1er janvier 2026 ou à compter de sa notification au Titulaire, dans le cas où celle-ci serait postérieure au 1er janvier 2026. Dans le cas où le marché est notifié à une date postérieure au 1er janvier 2026, la première période sera comptée à partir de la date de notification pour se terminer au 31 décembre 2026. Le marché est reconductible pour une période d'un an (3) trois fois maximum par tacite reconduction à partir du 1er janvier 2027 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2029, soit pour une durée maximale de quatre (4) ans. L'acheteur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de trois (3) mois avant la fin de celle-ci sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucune indemnité..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 720000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 120000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Se référer au règlement de consultation. Le candidat ou le groupement devra avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel minimal de 500 000 € sur les trois dernières années..

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Se référer au règlement de consultation.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Se référer au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au règlement de consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 07/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui reçoit les demandes de participation : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui traite les offres : ANTIN RÉSIDENCES (75)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 2025_ENT_003_Lot3.

Titre: Direction territoriale Est (Paris (75), Seine-et-Marne (77) et Val-de-Marne (94).

Description: Accord-cadre à bons de commande portant sur l'entretien de la robinetterie du parc d'Antin résidences et de CPH Arcade Vyv.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50513000. 50510000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: Les prestations sont à réaliser sur le patrimoine situé dans les départements Paris (75), Seine-et-Marne (77) et Val-de-Marne (94).

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent marché est conclu pour une période de 12 mois. Il prend effet à compter du 1er janvier 2026 ou à compter de sa notification au Titulaire, dans le cas où celle-ci serait postérieure au 1er janvier 2026. Dans le cas où le marché est notifié à une date postérieure au 1er janvier 2026, la première période sera comptée à partir de la date de notification pour se terminer au 31 décembre 2026. Le marché est reconductible pour une période d'un an (3) trois fois maximum par tacite reconduction à partir du 1er janvier 2027 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2029, soit pour une durée maximale de quatre (4) ans. L'acheteur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de trois (3) mois avant la fin de celle-ci sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucune indemnité..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 720000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 120000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Se référer au règlement de consultation. Le candidat ou le groupement devra avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel minimal de 500 000 € sur les trois dernières années..

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Se référer au règlement de consultation.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Se référer au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au règlement de consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 07/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Organisation qui traite les offres : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Antin Résidences (75).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 31551880300046.

Adresse postale : 59 rue de Provence.

Adresse postale : 59 rue de Provence.

Ville : Paris.

Code postal : 75009.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: celine.gibert@antin-residences.fr.

Téléphone: +33 149952992.

Adresse internet: <https://www.antin-residences.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal judiciaire de PARIS.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17750111101763.

Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris.

Ville : Paris cedex 17.

Code postal : 75859.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: tj-paris@justice.fr.

Téléphone: +33 144325151.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 646bde4f-b567-42c6-993d-e6e209c440a3

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 05/09/2025 à 11:56.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.